CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LE HAVRE.

Le navire **SALEM**, capitaine Destébécho, attendu à chaque instant en ce port, en repartira très incessamment, pour la susdite de destination. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
21 mai — V. ROUMAGE.

POUR BORDEAUX.

Le navire français **LA JEUNE GABRIELLE**, capitaine Daunas, partira sous peu, pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
J. MAGER.

Si les passagers préfèrent se rendre au Hâvre, le navire les débarquera dans ce port. 21 mai.

POUR TAMPICO.

La goëlette **TWO BROTHERS**, capitaine J. P. Harper, est prête à prendre un chargement pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, ou à
21 mai — BENJ. BOOTH & CO.

POUR NEW-YORK.

Le brick **A. L. HUNSFORT**, capitaine Wooster, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
21 mai — LINCOLN & GREEN.

POUR BOSTON.

Le beau navire neuf **HERACLIDE**, capit. Cook, partira dimanche, 26 courant. Pour fret, de 100 balles de coton, ou passage, s'adresser à
21 mai — LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL.

Le navire neuf **VICTORIA**, partira vers le 2 du mois prochain, et peut recevoir quelques passagers. S'adresser à bord, ou à
21 mai — LINCOLN & GREEN.

POUR LA HAVANE.

La jolie goëlette **ANITA**, capitaine Granados, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à
15 mai — J. DUFART.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre **CANADA**, capitaine Knight, partira mercredi prochain, 15 courant, et prendra quelques passagers, s'adresser à bord, entre les deux marchés, ou à
HARRISON BROWN & CO,
13 mai — rue Royale, No. 117.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, **BOURNE**, doublé et chevillé en cuivre, partira sous peu. Pour frêt et passage, il y a d'excellents emmenagemens, s'adresser à bord, ou à
13 mai — HARISSON, BROWN et Co.

POUR NANTES.

Le navire français **CECILIA**, capitaine Arnaud, quittera ce port, vers le 1er. juin. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à
11 mai — J. MAGER.

POUR MATAMOROS,

La jolie goëlette **PASSAIC**, venant d'être construite, est calculée de manière à pouvoir entrer en tout temps, dans les diverses barres du Mexique ; elle ne cale, chargée, que 4 pieds environ. Pour fret ou passage, ayant une belle chambre, s'adresser à A. Baron, ou à
J. DUFART,
9 mai — rue Royale, No. 109.

POUR BOSTON.

Le beau navire neuf **HERACLIDE**, capitaine Cook, partira sous peu de jours, 20 passagers peuvent être convenablement logés. Pour fret ou passage, s'adresser à
8 mai — LINCOLN & GREEN.

POUR LA MOBILE.

La goëlette neuve et fine voilière, **ELIZA-WILLIAMS**, capitaine Brown, ayant une partie de son chargement engagée est maintenant prête à la recevoir en face de la Douane, et partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
TOURNE & BECKWITH,
7 mai — Nouvelle Levée, No 1

POUR VERA-CRUZ.

La goëlette **DORCHESTER**, capitaine C. Salir, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu de jours, pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
3 mai — SIMON CUCULLU.

POUR BALTIMORE.

La goëlette fine voilière NEW-PACKET, capitaine Ramsdale, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à
HARRISON, BROWN et Co,
27 av — rue Royale, No. 117.

A LOUER.

Le beau **MAGASIN** à 3 étages que MM. Gurlie & Guillot viennent de bâtir dans la rue Jefferson, à côté de celui de M. Hermann; s'adresser à M. DELPUECH, pharmacien, rue de Chartres, presqu'en face de la rue Jefferson. 17 mai—3.

A LOUER.

Pour entrer de suite en possession, une **MAISON** en briques à deux étages, rue Foucher, entre Julie et St. Joseph, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
17 mai — rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

A LOUER.—Le premier étage de la Maison No. 54, rue Toulouse. Aussi, la Maison à étage No. 85, située dans la même rue. Pour plus amples renseignements, s'adresser au No. 11, rue St. Louis.
15 mai

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, **HOPE**, doublé et chevillé en cuivre, capit. Galt, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
HARRISON, BROWN & CO,
18 av — rue Royale, No. 117.

A FRETER.

Le brick de première classe, **PANAMA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Knox, de 250 tonneaux. S'adresser à
22 mars — J. OGDEN & CO.

EN débarquement du navire Jeune Gabrielle, de Bordeaux, et à vendre par P. Lafaye, à son magasin, rue Royale, No. 147. et chez MM. Dufour et Desbois, vis-à-vis le café de la Bourse, rue de Chartres.

Vins rouge en barriques Ste. Emilion, Canon Pomérol et Médoc des années 1822, 1825, 1827 et 1831; et d'importations antérieures, vins en caisse rouge, des mêmes crut et même année—ainsi que des vins blancs doux de Bergerac, 1819; et de Grave Barsac 1825, Muscat, &c., le tous à des prix modérés—également quelques milliers de sangsues de Hongrie 1er. choix.
17 mai — P. LAFAYE.

UN français, âgé de 36 ans, qui a passé quinze ans dans les affaires à Paris, et tout récemment trois ans à New-York, désire trouver un emploi dans quelque maison de commerce soit ici soit même au Mexique. Il est capable de diriger une bonne correspondance française, ou tout autre partie commerciale d'un comptoir. Il lit facilement l'anglais et peut le parler et l'écrire au besoin. Il donnera les renseignemens les plus satisfaisants auprès des premières maisons de cette ville.

Adresser quelques mots à P. M. au bureau de la Poste, boite No. 8. 9 mai—1m.

$10 DE RECOMPENSE.

POUR quiconque arrêtera et conduira à la geôle, une mulâtresse appartenant à M. B. Coquet, nommée **CAROLINE**, âgée de 16 ans, bien connue en ville pour être coiffeuse,) elle est bien faite, elle parle le français et l'anglais, on dit l'avoir vu au fauxbourg d'en haut où elle se fait passer pour libre, (sous le nom de Mlle. Caroline la coiffeuse.

Tous les capitaines de navires et de bateaux à vapeur, sont prévenus de ne pas la recevoir à bord sous les peines de la loi. 19 av—1m.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Créole, les marchandises suivantes, des meilleures manufactures du nord, savoir :

Bottines pour dames, en peau et en prunelle, brodequins en peau de dain tané, souliers et escarpins très fins à boucles, en peau de veau, qu'il vendra à des prix modérés.
J. G. ARRAIZA,
22 av — rue Condé et Dumaine.

W. FADEUILHE, *Tapissier*, rue de Chartres, No. 137, et rue de la Douane, No. 13, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient de recevoir directement de Paris, un très-joli assortiment de Papier paint et Bordures ; en outre, on trouvera dans les deux magasins, des Ornements dorés, Franges et Galons en soie, Matelats de toutes grandeurs, Chaises en grande variété, Plumes vives de première qualité, Etoffes de soie, Velours, Dutreck, 50 douz. Cartons pour chapeaux de dames, et en général tout autre objet que l'on tient dans un pareil établissement. 24 avril

A VENDRE A BON MARCHE.

UN assortiment de liqueur superfine et fine, Absynthe suisse, Kirshwasser do; Bière blanche; Vinaigre; Houblon.
S'adresser à DELAMOURTIERE,
16 avril — rue Royale, No. 254.

COSMORAMA.

Rue Royale, près de la pharmacie de M. Forestier.

TEMPLE D'ILLUSION OU COSMORAMA VOYAGEUR.

Exposé pour la dernière fois.—Paris, Londres, St. Petersbourg, l'incendie de Moscou en 1812, la colonne de la place Vendôme à Paris, une grande éruption du mont Vésuve, un régiment de chasseurs passant la revue sur les Esplanades de Carcassonne, la place du Carrousel et le chateau de Tuileries à Paris, Marseille, Montaubant, le Hâvre de Grâce et Toulouse.

Le Cosmorama est ouvert tous les jours, depuis 6 heures du soir jusqu'à 10. Les jours où le soleil paraît, et qu'il fait beau, il est visible toute la journée, depuis 10 heures du matin jusqu'au soir, l'entrée 4 escalins. 20 mai—1m

SPECTACLE DE SOUFFLAGE DE VERRE,
rue de Chartres No. 92.

M. FINN présente ses remercîments aux habitants de la Nouvelle-Orléans pour la bienveillance dont ils ont bien voulu l'honorer et il a l'honneur de les prévenir que son spectacle de soufflage de verre fermera dans le courant de ce mois. M. Finn désire rappeler au public que c'est peut-être la dernière occasion d'admirer cet art curieux et intéressant. Les différentes productions sont en vente et sont très propres à offrir comme présens à des parents ou amis.

Entrée 50 cts.—Enfants moitié prix; ouvert depuis 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. 2 mai

LOTERIE DU CANAL DE L'UNION.
Classe No. 12, tirée le 8 mai 1833.

LOTERIE DE 66 NUMEROS—10 NUMEROS TIRES.

PROSPECTUS

1	LOT DE	$20,000	est	$20,000
1	"	5000	"	5000
1	"	2000	"	2000
1	"	1500	"	1500
1	"	1372	"	1372
5	"	1000	"	5000
10	"	500	"	5000
10	"	300	"	3000
10	"	200	"	2000
10	"	150	"	2500
24	"	100	"	5600
56	"	50	"	2800
56	"	40	"	2240
56	"	30	"	1680
56	"	25	"	1400
56	"	20	"	2240
112	"	12	"	26208
2184	"	12	"	26208
15400	"	6	"	92400

18040 Lots, — Montant à $183,040
27720 Blancs.

BILLETS—5 PIASTRES.
YATES & M'INTYRE, directeurs,
21 mai — S. J. SYLVESTER, Mobile, Alb.

A VENDRE A L'AMIABLE.

UNE HABITATION de 8 arpens de face, situé en la paroisse d'Iberville, rive droit du fleuve, borné dans sa partie supérieure par [illegible] Guzela, et dans sa partie inférieure par [illegible], ayant, avec la double concession [illegible] d'à peuprès 900 arpents susceptibles [illegible]. Il y a sur cette habitation, deux [illegible] deux magasins de 44 pieds sur [illegible] en briques, entourés en planches, couverts en [illegible] et peinturés, et divisées en dix appartemens, dont l'un contient un moulin à gru patente : six cabanes [illegible] gres, doubles, bâties sur soles avec cheminées en briques, entourées en planches, couverts en bardaux et peinturées : Une sucrerie se composant d'un moulin de 46 pieds sur 36 de large; avec machine à vapeur du premier ordre, à laquelle est adaptée un moulin à gru. La sucrerie, proprement dite, est de 72 pieds sur 36 de large; il s'y trouve un équipage neuf; elle est calculée pour en contenir un autre; deux purgeries chacune de 50 pieds de long sur 36, le tout en briques.—Tous les édifices sus mentionnés à l'exception des deux maisons, ont été bâtis l'année derniere.

La récolte est de 130 arpents de cannes, et la plantation de maïs est suffisante pour les besoins de l'habitation.

2°. VINGT ESCLAVES de prix, qui seront vendus ensembles avec l'habitation, et dont suivent les noms et qualités ;

Barney, âgé de 24 ans, bon scieur de long, excellente pioche, pelle et hâche.

Washington, âgé de 20 ans, bon charretier, laboureur, excellente pioche, pelle et hâche.

Jerry, âgé de 19 ans, bon charretier, excellente pioche et hâche.

Nelson, de 24 ans, bon pioche, pelle et hâche, et un peu cuisinier.

Williams, de 25 ans, bonne pioche et bonne hâche.

Henry, de 25 ans, charetier, laboureur, bonne pioche, pelle et hâche.

Reuben, de 24 ans, scieur de long, charretier, bonne pioche et bonne hâche.

Jarry, de 23 ans, laboureur, piocheur, biecheur, briquetier et entendu à la machine à vapeur.

Stephen, de 20 ans, charretier, laboureur, bonne pioche et bonne hâche.

Emanuel, de 19 ans, charretier, laboureur, bonne pioche et bonne hâche.

Guild, de 26 ans, briquetier, bonne pioche et hâche.
David, de 23 ans, bonne pioche, pelle et hâche.
Alexander, de 24 ans, do. do. do.
Hy. Copper, de 27 ans, charretier, et do. do. do,
Williams, de 24 ans, do. do. do. do.
Samuel, de 27 ans, do. do. do.
Bazile, de 20 ans, charretier, laboureur, et do. do. do.
Davis, de 18ans, piocheur, bucheron et bonne pelle.
Jerry, de 20 ans, do. do. do,
Daniel, de 24 ans, scieur de long, piocheur, et bucheron.

Pour les conditions et autres informations s'adresser sur les lieux, ou à MM. Thé. Segond et Elisé Rillieux, à la Nouvelle Orléans.

Si l'habitation et les esclaves ne sont pas vendus à l'amiable d'ici au 25 mai courant, les esclaves seront le dit 25 mai, offerts en vente publique, à la Bourse de Hewlett, et à l'heure de midi, par Messrs. Tricou et Canongé, encanteurs, aux conditions suivantes :

Un an de crédit, en billets payables au domicile de la Banque de la Louisiane en cette ville, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront en l'étude de Gustave Legardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 mai

A LOUER.—La totalité de la belle maison, magasins &c. rue Royale, No. 172, maintenant occupée par le soussigné. Aussi, à vendre pour cause de départ, une jolie paire de chevaux noirs de voitures, jeunes et bien dressés, avec un landeau.

Jusqu'à vendredi prochain, son mobilier sera vendu par articles à vente privée.
3 mai — J. R. GRYMES.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

IL s'est absenté de chez le soussigné, lundi 6 du courant, le nègre **GABRIEL**, tailleur de son état, taille de 5 pieds 8 ou 9 pouces, il est très reconnaissable, ayant la lèvre inférieure rougeâtre, et les mains marquées de tâches blanches, il est bien connu en ville, ayant conduit l'été passé une voiture public, il se tient souvent dans les environs de de la rue Bourbon et Conti. La récompense sera donnée à quiconque le conduira à la geole ou chez
15 mai — LOUIS MUH, rue de Chartres, no. 113.

100 SACS DE SEL, dont moitié demi-gros, l'autre moitié fin; aussi, 143 tonneaux gros sel en grenier, en débarquement de la barque Tasso, de Liverpool, à vendre par
8 mai — LINCOLN & GREEN.

VINS—100 paniers vin de Champagne, 100 caisses de vin de Bourgogne mousseux; 10 pipes de 8 ans de vin de Madère de choix; 150 tonneaux de vin de Marseille; 20 barils de vin imitation de Madère; 100 caisses de vin de Bordeaux ; le tout ayant droit au drawback, à vendre par
4 avril — A. QUERTIER & BOUTIN.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINEE.
Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures de cheminée en marbre d'un travail superieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égptiens, Italiens, Irlandais et Americains. Aussi des monument, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du platre de Paris ; du ciment hydrauleque et Romain ; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comode, avec des trumeaux et garde-feux; le tout a des prix très modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.
JAMES KAIN.
JOHN STROUD
De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv.

TRAITES sur France, à vendre par
24 av — J. MAGER.

SAMUEL RISK, *Fondeur et Tourneur* en cuivre, plombier et machiniste, rue du Maine, No. 32, a l'honneur d'informer le public, qu'il est prêt à exécuter toutes commandes dans son états avec promptitude et netteté, fontes en cuivre de toutes formes, travaux de machines à feu, pompes de toutes grandeurs et de toutes formes, avec des valves patentées, exécutés d'après les derniers modèles, doubles écrous, appareils de fontaines, de bains et d'eau de soda, montures de pupitres, livres et comptoirs, plaques de portes, baguettes de rideaux et escalier—répare aussi les chandeliers et lampes et généralement nettoie et bronze tous ces articles à des prix modérés. 4 mai—6m.

ACAJOU.—Une partie d'ACAJOU choisi pour ce marché, en déchargement du navire Cincinnati, à vendre par
7 mai — B. BOOTH & Co.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mardi 18 juin, à midi, à la Bourse Hewlett, l'esclave nommée *Maria*, saisie à la poursuite de W. G. Thompson et M. Bernard.
18 mai — L. DAUNOY, marshal

Thomas McConnell vs James Fermin.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 29 mai, à midi, devant la Bourse, un Dray No. 231, saisi dans l'affaire ci-dessus. — L. DAUNOY,
18 mai — marshal

[illegible]

EN vertu d'un writ [illegible] moi adressé par l'hon. Wm. G[illegible] de la cour de cité, j'exposerai [illegible] mai, à 5 heures, au Principal, une [illegible] d'outils d'horloger; [illegible] dans l'affaire [illegible]
[illegible] mai — L. DAUNOY, marshal

M. Be[illegible] Davis et O. R. Nelson.

EN vertu d'[illegible] fieri facias à moi adressé par l'hon. G. [illegible] conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente [illegible], 23 mai, à 5 heures, au Principal, 2 tables [illegible] dans l'affaire ci-dessus.
17 mai — L. DAUNOY, marshal.

Abner Ek[illegible] bateau à vapeur Waverly, le capitaine et l'[illegible] vs. les mêmes—A. L. M. [illegible]

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. W[illegible] juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente lundi, 3 juin, à midi, à la Bourse, le bateau-à-vapeur WAVERLY, avec ses agrès, [illegible] et ameublement, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cette vente étant la [illegible] dernière, le dit bâteau sera vendu au plus offrant [illegible] enchérisseur, pour le prix qu'il sera offert, [illegible] de crédit, avec intérêt de cinq pour cent du jour de la vente, l'acquéreur fournissant son billet [illegible] sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, conformément à l'acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de l'état, et pour d'autres objets.
15 mai — L. DAUNOY, marshal

[illegible] contre Moses Lamonti.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. [illegible] G. Préval, juge associé de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente, jeudi 23 mai, [illegible], au bureau du Marshall, rue St. Anne, [illegible] ustensiles de cuisine et fayence, un [illegible] articles saisis dans la demande ci-dessus.
4 mai — L. DAUNOY, Marshall.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge associé de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, mercredi le 22 mai, à 5 heures, au Principal, une paire de tables d'acajou [illegible] saisi à la demande d'Aug. Douce.
4 mai — L. DAUNOY, Marshall.

J. P. Dupré vs. Peter Ogier.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente jeudi, 6 juin prochain, à midi, au café Hewlett, l'esclave Bocky, saisie dans la demande ci-dessus.
7 mai — L. DAUNOY, marshal.

C. Chase contre A. McDonald et la goëlette Hope et les propriétaires.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Gl. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 4 juin, à midi, au café de Hewlett, la goëlette Hope, ses agrès et apparaux et mobiliers, saisis dans la demande ci-dessus.
3 mai — L. DAUNOY, marshal.

Louis Coirard contre Ja. Tims.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente vendredi, 24 mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une négresse nommée Milly, saisie dans l'affaire ci-dessus. — L. DAUNOY,
24 avril — marshal.

L. C. Hutchinson tuteur de Thos. Kernan vs. James Hondley.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, mercredi, 24 avril, à 4 heures, au Principal, rue Bourbon, No. 366, un bois de lit, une table, un bureau et 6 chaises de paille, saisis dans l'affaire ci-dessus.
12 avril — L. DAUNOY, marshal.

Wm. Shanks vs. R. G. Mathews.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 27 mai, à 5 heures, rue de Gravier, No. 19, un magasin, une bibliothèque, des matelas, des livres de loi, une table, &c., saisis dans la demande ci-dessus.
9 mai — L. DAUNOY, marshal.

N. M. Reiker vs. J. H. McKitben & Edw. D. Davis.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 25 mai, à 5 heures, sur les lieux, rue de la Douane, entre Chartres et Royale, différents articles d'épicerie, un comptoir, et des tablettes, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
9 mai — L. DAUNOY, marshal.

N. Norton contre Thos. Billow, Daniel Bayton contre le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mercredi, 12 juin prochain, à midi, au café de Hewlett, un nègre nommé Peter, saisi dans la demande ci-dessus.
11 mai — L. DAUNOY, marshal.

VINS, EAU-DE-VIE, &C., en vente chez le soussigné, en déchargement de la barque française Aimable-Marie, de Bordeaux, en face la rue Conti, 40 pipes d'eau-de-vie, de Dupuy, 20 quarts de pipe do. 3 pipes de vieux Cognac, do. 100 tonneaux de vin de Montférand, 50 do. de St. Emilion, 40 do. de St. Julien, 1200 caisses de Médoc, 450 do. de Médoc-pomy, 100 do. de Chateau Latour, 100 barils de vinaigre blanc, 25 caisses d'anizette (Marie Brizard et Roger) 424 paniers, do. 40 paniers de Champagne mousseux de 1ère. qualité, en bouteilles et demi bouteilles, 10 balles de bouchons assortis, 5 do. longs, et en magasin provenant d'importation ultérieure, 150 tonneaux de vin blanc de Graves, Barsac et Sauterne, 500 caisses de St. Estèphe et St. Julien, 100 do. de Lacote Marquau, Lesvillé et Laffitte, 150 do. en demi bouteilles 100 do. de Barsac, Carbourein et Sauterne de 1re. qualité.
13 mai — P. O. & E. SORBE & CO.

[illegible]0 DE RECOMPENSE.

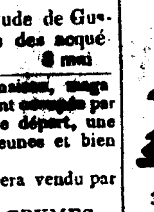

Pour quiconque arrêtera et conduira à la geole, la mulâtresse nommée **ELLEN** ou **ELLENA**, âgée d'environ 20 ans, taille de 5 pieds, elle n'a aucune marque sur la figure, mais quand on lui parle elle sourit presque chaque fois en répondant.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous les peines de la loi.
ARTHUR FORTIER,
3 mai—15 — rue Conti, No. 13.

Vin de Côte, Huile d'olive, Bouteilles &c.

EN débarquement du navire Carolinian, de Marseille, et à vendre par les soussignés,
180 barriques vin rouge,
200 douzaines huile d'olive grandes bouteilles,
100 demi douz. do do,
100 caisses vermicelle,
200 paniers bouteilles vides,
15 balles bouchon de 30,000 chaque.
CARRIERE & BORDUZAT,
1 mai — No. 11, rue St. Louis.

EAU DE VIE DE COGNAC, vinaigre, vin rouge, anisette, &c, en débarquement du navire la Jeune Gabrielle, de Bordeaux, 25 pipes eau de vie de Cognac, 4me preuve; 4 dito dito vieux Cognac; 6 dito Cognac fine, Champagne, un article très supérieur et particulièment recommandé aux amateurs; 50 tierçons vinaigre; 500 paniers anisette; 2 boucauts fil à voile; 72 barriques vin rouge, étampées, Montfenard; importés et à vendre par
CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No 11,
Aussi par le navire Cécilia, de Nantes, 200 douzaines Guignolet d'Angers en paniers et demi paniers ; 500 boîtes de sardines à l'huile. 16 mai

75 BALLES Toile écrue à draps, du pays, bonne qualité, en débarquement du brick Avis, de Boston, à vendre par
8 mai — LINCOLN & GREEN.

Pendules et Articles de Joaillerie.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Archer de Philadelphie, et le navire St. Louis de New-York, Plusieurs belles Pendules, des parures de perles, des boucles d'oreilles de Turquoise et de Corail, des bagues &c. &c.
LOUIS MUH,
Rue de Chartres No. 113

Aussi, en magasin environ 30 mille cigarres de Campêche de bonne qualité. 4 mai

AU PUBLIC.

LE soussigné ayant été régulièrement nommé agent pour la vente des fameuses machines à laver de Queens, a l'honneur d'informer le public et particulièrement les capitaines de bateaux à vapeur, de navires, les personnes tenant pensions &c. &c. qu'il recevra des ordres pour une ou plusieurs de ces machines, à son bureau, rue du Maine, No. 28.

Les avantages de cette machine sont tels qu'il suffit de la voir en opération pour avoir le désir de les acheter—On peut voir la machine en opération rue de Chartres, No. 122.

On peut obtenir le droit d'en vendre dans différentes paroisses en s'adressant chez Everitt, rue du Maine, No. 28.
25 avril

MEUBLES A BON MARCHE.

LE soussigné offre de vendre le restant de son fonds de meubles à des prix fort bas. Il consistent en buffets, secrétaires, bureaux, commodes, sofas, tables, bois de lits, miroirs, chaises de tout genre.—Les personnes qui désireront acheter trouveront de leur intérêt de venir à son établissement, pouvant compter sur des articles excellents et à bas prix.
GEO. WITNEY,
25 mars — Rue de la Douane, No. 61.

REÇUS par les derniers arrivages d'Angleterre et à vendre par le soussigné, au No. 55, rue de la Levée.

Fers à repasser, fil de fer et de cuivre ; Pots d'étain, portes-bouteilles, cercles en cuivre et en feuillé; Boîtes en ferblanc vernissées pour papiers, avec des serrures patentées; Grecques à café (plaques) de diverses grandeurs; Poignées de rideaux, ratières et sourrissières en fil de fer; Serrures patentées, pour bureaux, tiroirs, coffres, buffets, et malles; Colliers et chaînes pour chiens, poires à poudre en cuivre; Eperons plaqués et en cuivre à la Survarrow; Filières à coussinets assorties, pantures courbées à plaques; Razoirs et couteaux de poche très-fins; Couteaux de tables et couteaux et fourchettes de toutes qualités; Egohines de Spears et C. S., Fers à repasser pour enfants; Couteaux et ecttalles de boucher, ossortis, Loquets de toutes qualités; Tenoux anglais, façon française, de toutes grandeurs; Moulins à café de Park, extra-fins, Moulins à café, carrés; Clés à vis assorties de 10 à 20 pouces, très-fortes; Limes pour forgerons, égoïnes, passepartout, scies de moulin &c.; Compas de proportion et compas à ressorts, rappes à cheveux; Rappes fines, pour ébénistes, bouilloires et poissonnières; Casseroles plates et rondes, marteaux d'ingénieurs; Moulins à maïs de Park et de Corn de Nos. 1 à 10; Tilles, haches et cassetêtes pour tonneliers et charpentiers; Pitons de lits, roulettes en fer, compas de proportion, pour les charpentiers de navires; Anneaux et boutons en cuivre à vis; gimbardes en cuivre et en fer, vis à bois, assorties; Bigornes de tonneliers, rivets de tonneliers; Cadenas en cuivre et en fer de toutes grandeurs et qualités; Truelles à maçons de Brades, ciseaux et gouges d'ébénistes et charpentiers; Mortiers en fer et en cuivre avec pilons; Soupières, planics, balances en cuivre étamé assorties de 12 à 16 pouces; Roulettes à chassés; loquets, polis et vernissés; Grils très-forts, assortis de 10 à 18 lames, faucelles No. 1 à 4; Poëles à frire de toutes qualités, couplets pour coffres &c.; Poignées en cristal, plaquées ; Anneaux de tentes en fer et en cuivre ; avec un assortiment général de Fournitures de [illegible] et de clincaillerie. Aussi de Philadelphie et New-York. Un assortiment de peinture blanche et de couleurs diverses poil à enduire en barils et en boucauds, colle-forte américaine braie, goudron et résine.
16 av — F. PASCAL.

UNE personne qui a construit des bâtisses et commencé la manufacture d'un article qui donnera un profit net de 75 pour cent, désire prendre des engagements avec quelqu'un qui pourrait avancer des fonds pour aggrandir l'entreprise, un marchand qui fournirait la matière première pourrait disposer de l'article dans son état manufacturé ou bien on pourrait en versant des fonds devenir associé en nom ou en commandite, dans l'un ou l'autre cas on donnera et exigera des renseignements, s'adresser à
STEPHEN EVERITT,
16 mai — rue St. Louis, No. 10.

MESSIEURS J. & J. DARRAMON offrent à vendre 12-4 jusqu'à 24-4 Napes en damassé double, de la fabrique de James Wilson ; Services de table unis avec 18 serviettes à la nape de 14-4 ; Piqué blanc, supérieur à tout ce qui a été offert sur ce marché; Taffetas d'Italie de Maticoni 5-4; Foulards superbes de la compagnie des Indes; Chaussons blanc pour hommes, superbes; Batistes 4-4 pour cravates; Gants de fil et batiste pour hommes et femmes, do. en véritable peau de chevreau, pour do.; Batistes écrues superfines; ils attendent tous les jours un assortiment complet de marchandises françaises, arrivées à New-York par le paquebot François 1er. étant en relation avec des maisons des plus respectables en France, ils recevront continuellement des marchandises directement des fabriques ils prendront aussi des commandes, sur lesquelles ils ne chargent qu'une commission régulière. 11 mai.

DIX piastres de récompense seront données à quiconque raménera à la soussignée ou fera loger dans une des geoles de cet Etat, la négresse HANNAH, absente depuis plusieurs jours de chez Elizabeth Norwood, sa maitresse. — J. & J. DARRAMON,
15 mai — rue de Chartres, No. 25

SERRURES FRANCAISES en débarquement du navire Carolinian, de Marseille, et à vendre par les soussignés—10 caisses serrures de 4 à 12 pouces.
P. E. & O. SORBE,
11 mai — rue Royale, No. 118.

DEPOT DE VOITURES.
Rue de la Douane, Nos. 12 & 14.

REÇU par les navires John Linton et Cincinnati, 3 jolies voitures légères, 2 barrouches, à un cheval, gigs &c. Aussi en magasin, voitures, gigs, barrouches, 2 chariots, 2 jolis tilburies, phaeton, sulkies, &c., en vente à bon marché au comptant, ou en bons billets de ville.
11 mai — M. WALTON.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.

LE soussigné vient de recevoir de Philadelphie quelques centaines de paires de bottes, souliers et brodequins qui seront vendues à 25 pour 100 meilleur marché qu'on ne peut les trouver dans aucun magasin de cette ville, par douzaines ou paires. Les acheteurs sont engagés à se rendre au magasin du soussigné.
J. C. AYERS,
Rue de la vieille Levée, No. 40, près des Magasins bleus. 9 mai.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.—Les soussignés, agents de la scie-à-vapeur à Pearlington, se chargeront de toutes les commandes qu'on leur fera pour des planches de cypre, qu'ils délivreront, soit sur le bassin ou sur le chemin à coulisses, avec promptitude et à aussi bon compte qu'on pourrait les obtenir en ville ou dans les environs. — TOURNE & BECKWITH,
7 mai — Nouvelle Levee, No 15

A VENDRE pour cause de départ.—2 caisses ghingham; 1 caisse coutil gris; 1 caisse serture damassées; 1 caisse fleurs artificielles; 1 caisse soie à coudre; 1 caisse chemises et mouchoirs de batiste; 1 caisse chemises de toile; 1 caisse shalls et fichus hernanis, 1 caisse serrures; 2 boucauts fil à voile; traits à l'eau-de-vie; Champagne, s'adresser chez MM. Th. Nicolet et Co. ou au magasin, rue Toulouse, No. 51. 7 mai.

AVIS.—La société qui existait entre feu Bernard Duchamp et le soussigné (sous la raison de Kennedy & Duchamp,) est dissoute. Toutes personnes qui pourraient devoir à la dite société, sont priées de solder leurs comptes dans le plus bref délai entre les mains de M. Gaston Bertus, qui est dûment autorisé à percevoir tout ce qui pourrait être dû. Et toutes personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la dite maison de commerce, sont invitées à présenter leurs comptes, pour être soldés.
6 mai — DUNCAN KENNEDY.

LES soussignés ont ce jour formé une société, sous la raison de *Kennedy Durel & Co.*
DUCAN KENNEDY,
M. VALCOUR DUREL,
6 mai — GASTON BERTUS.

ESPARS, CHAUX ET BOIS DE CHARPENTE. Une quantité d'Espars, grandeurs assorties, une quantité de Planches et Bois de charpente pour entrepreneurs de navires ; 2000 barils de Chaux, reçus par le navire Johannes, de Cottenbourg. A vendre par
6 mai — I. OGDEN & Co.

LETTRES DE CHANGE sur France et Charleston, ces dernières depuis 1 à 60 jours de vue, à vendre par
3 mai — THEOD. NICOLET et CO.

A VENDRE.—200 yards de pierres plates, s'adresser rue Ste. Anne, No. 86, à
JOSEPH M. FERNANDEZ
De plus 30,000 Briques du Nord, pour carrelage.
24 avril

300 SACS Salpêtre cru ; 100 bls. do. rafiné de 100 liv. chaque; 400 bls. vin sec et doux de Malaga, ayant droit au drawback, et à vendre par
17 av — LINCOLN & GREEN.

AU BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE, NO. 239.

LA saison actuelle étant la plus propice pour l'emploi de certains Cosmétiques de toilette que l'on trouve dans le magasin ci-dessus, le soussigné se permet quelques observations sur l'usage à faire des articles suivans :

A l'approche des chaleurs la chevelure des dames, fatiguée par le tiraillement qu'elle a éprouvée par les coiffures de l'hiver, nécessite un soin particulier.

Le savon liquide au jaune d'œufs est très nécessaire pour nettoyer la tête et disposer les cheveux à recevoir les corps gras, tels que pommade, huile, crême &c, qui tous ont plus ou moins la propriété de les faire croître, en prévenir la chute, les rendre souples et les lisser.

On se trouvera fort bien de l'usage de l'huile florale de Saisy, do de macassar de Rowland, do d'ours clarifiée, inodore ou parfumée, de la pommade à la moëlle de bœuf, do à la graisse d'ours, do de macassar, do des Francs, phyotrix de Gueland, batons de pommade cosmétique, &c.

Pour le teint on fera usage de la *Cold Cream* ou crême de limaçons ; crême de Perse, qualité supérieure; do de concombres; poudre très fraiche; fécule, ou poudre de patates; crême de rose ; blanc de perle ; rouge surfin, en pots, en feuilles ou en vinaigre ; lait de rose, &c.

Savons de toilette à toutes les odeurs, en tablettes, en boules, en poudre, en essence et en crême ; pâte d'amandes liquide ou en poudre, pour blanchir la peau ; la célèbre crême de savon d'amandes amères, de Demarson, toujours fraiche et très odorante, si réputée pour adoucir la peau.

Pour la bouche : Eau balsamique et poudre de Demarson, poudre de Ceilan, corail et opiat très frais.

Essences très fines et à toutes les odeurs, pour le mouchoir, entr'autres celle si renommée appelée Caprice de Valérie; eau-de-vie de Lavande double et ambrée , eau des Alpes; do de Cologne de toutes qualités, jusqu'au double extrait de Demarson, et le No. 24 de Marie Farina; eau de fleurs d'oranger do de rose, &c.

N. B.—Tout le monde connait les qualités précieuses qu'acquièrent les cordiaux en vieillissant, les personnes qui désireraient se procurer de très vieilles eaux Régénératrice, do d'Ipahan, do des Carmes, do des Alpes, do des Montagnes Françaises, de Cologne, &c. en trouveront que l'on peut leur garantir avoir 15 ans de flacon.

Très bonne vanille, à la livre et à l'once, pour faire les glaces; fabrique de moutarde créole et autres, vinaigre de l'Estragon, &c. [4 mai] — L. EVEN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME. FESSARD. accoucheuse de Paris, a l'honneur de prévenir les dames qui voudront bien lui accorder leur confiance que sa demeure est maintenant rue St. Anne, No. 122, entre Bourbon et Dauphine. 24 av

AU magasin de CHARLES MONROSE, rue de Chartres, No. 86,—Reçu et à Vendre, un grand assortiment de Canezous brodés, en Bobinet, Cols rabattants, brodés; Fichus, Robes de batiste [illegible], du dernier genre, &c. 26 avril

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi 24 mai 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse pour compte de la succession de feu Samuel Hart, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain formant l'encoignure nord des rues Bienville et Bourgogne, en cette ville mesurant soixante dix pieds de face à la première rue, sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde (mesure française) ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, l'acquéreur s'obligeant à payer deux billets remis par le défunt aux premiers vendeurs de la dite propriété chacun de la somme de $3,416 66 2-3 c., le premier payable le 17 avril 1834, et l'autre le 17 avril 1835, et la balance payable en un billet endossé à satisfaction, payable à la susdite date du 17 avril 1835, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
24 avril — W. F. DUPLESSIS, *Rég.*

N. B. L'acte de vente sera passé par devant Wm. Christy, notaire public, aux frais de l'acquéreurs.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi 24 Mai 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Bernard Duchamp, les esclaves et propriétés foncières ci-après décrits, savoir :

ESCLAVES:

Un nègre nommé André, âgé d'environ 30 ans, maçon.

Une négresse nommée Mary, âgée d'environ 40 ans, domestique de maison, et sa fille nommée Lucinda, domestique, âgée d'environ 16 ans, et son fils nommé Philip, âgé de neuf ans.

Une négresse nommée Justine, âgée d'environ 25 ans, avec son enfant Joseph, âgé de 3 ans.

PROPRIETES FONCIÈRES:

Un Terrain, situé en cette ville, rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon, dans l'ilet renfermé par les quatre rues Toulouse, Bourbon, St. Pierre et Royale, mesurant 25 pieds de face à la rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses élevées sur ledit terrain, circonstances et dépendances; le tout borné à droite par Mde. veuve Lavigne, à gauche par le sieur J. Bte. Vignié.

Huit Terrains situés dans le faubourg Pontchartrain, à droite du bayou St. Jean, désignés sous les Nos. 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22 et 23, mesurant chacun 60 pieds de face au grand chemin sur 120 pieds de profondeur; la moitié desquels huit terrains appartient à M. Henry R. Denis, qui a consenti à la vente desdits terrains en entier.

Six Terrains situés dans le faubourg Franklin, en cette paroisse, désignés de la manière suivante sur un plan original dressé par le voyer de la ville le 14 de mai 1831, déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, le 30 du même mois, savoir: sous les Nos. 1, 8, 9, 10, 17 et 18 dans l'ilet No. 5, ayant (mesure anglaise) les dimensions suivantes, savoir: le terrain No. 1 formant l'encoignure des rues Marigny et St. Jean Baptiste, mesure 40 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur;—2°. le terrain No. 8 mesure 39 pieds 8 pouces de face à la rue Marigny sur 120 pieds de face à la rue St. Ovide, dont il forme l'encoignure;—3°. le terrain No. 9 mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue St. Ovide, entre les rues Champs Elysées et Marigny, sur 159 pieds 8 pouces de profondeur;—4°. le terrain No. 10 mesure 39 pieds 8 pouces de face à la rue des Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur et face à la rue St. Ovide, dont il forme l'encoignure;—5°. le terrain No. 17 forme l'encoignure des rues Champs Elysées et St Jean Baptiste, et mesure 0 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière rue; et 6°. le terrain No. 18, mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue St. Jean Baptiste, entre les rues Champs Elysées et Marigny, sur 160 pieds de profondeur. La moitié desquels six lots de terre appartient à M. Edmond J. Forstall, qui a consenti à la vente desdits terrains en entier.

Conditions de la vente : Les esclaves payables à un crédit de six, douze et dix-huit mois; les terrains situés dans le faubourg Pontchartrain et dans le faubourg Franklin, à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois; et le terrain et les bâtisses situés dans la rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon, payables aux mêmes conditions qu'ils ont été acquis par le défunt, Bernard Duchamp, de M. Emile Sainet, le 10 février 1832, par acte au rapport de Félix de Armas, notaire public, savoir: l'acquéreur s'obligeant à payer la somme de $5,500 audit Emile Sainet, le premier vendeur, avec la faculté de prolonger indéfiniment le remboursement de ladite somme de $5,500, en payant d'avance et annuellement un intérêt à raison de sept pour cent par an sur ladite somme, ladite propriété demeurant hypothéquée spécialement pour sureté du paiement de ladite somme, et à défaut par l'acquéreur de payer l'intérêt à l'époque fixée, le capital sera exigible immédiatement; et le surplus du prix d'achat payable à un crédit de six, douze et dix-huit mois, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
19 avril — W. F. C. DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant F. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

A VENDRE.—La pirogue MARIA, de dix tonneaux 92 pouces, avec ses agrès et apparaux généralement quelconques, et une cuisine en fer ; cette embarcation est très commode pour le cabotage du fleuve. Pour les conditions, s'adresser à
2 mai — BLANC & BRUGIER.

$25 DE RECOMPENSE.

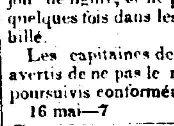

S'IL est pris en ville, et en outre tous les frais raisonables, s'il est pris hors de la ville, pour quiconque arrêtera le mulâtre nommé **WISLEY**, âgé d'environ 22 ans, taille d'environ 5 pieds 7 à 8 pouces, mesure anglaise; joli de figure, et ne parlant qu'anglais; cet esclave a servi quelques fois dans les hôtels, et se tient toujours bien habillé.

Les capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi. — A. RIVERAU,
16 mai—7 — Hôtel de la Marine.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS *ET AUX AMATEURS DE FLEURS.*

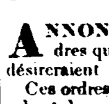

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à
DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
28 nov.—6m

CALLIGRAPHIE.

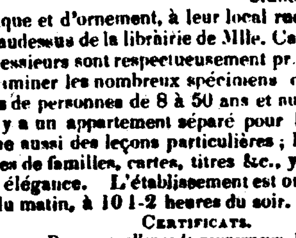

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que son frère vient d'arriver de leur établissement du Nord ; ils sont prêts à donner des leçons dans les différentes branches d'écritures, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, audessus de la librairie de Mlle. Carroll ; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et audessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières ; les diplômes, régistres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.

De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear, et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des *rapides progrès* de ses élèves.

Nlle.-Orléans, 2 juillet 1832. — A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le *système de Carstair*, nous avons examiné avec soin des spécimens de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester les progrès *rapides*, si non *sans exemple*, qu'ils ont faits.

D'après les *specimens* que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que cette méthode est de beaucoup *supérieure* à toutes celles pratiquées jusqu'ici. Si une écriture *lisible, élégante, rapide* et de *bon goût* est un perfectionnement utile et désirable, c'est d'après les principes de *ce système* qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous sollicitons vivement le patronage du public en faveur d'un maître, dont les qualifications sont de l'ordre le plus élevé, et dont les travaux promettent d'être si utiles à cette ville et à d'autres.

A. B. Roman, gouverneur de l'état de la Louisiane; D. Prieur, maire de la Nlle.-Orléans; rév. C. Mesnhaut; rév. O. L. Nash; A. Grailhe; rév. G. Winslow; J. W. Egnew; Wm. C. Pope; D. Morphy; L. Bringier, arpenteur-général.

Après avoir examiné le système d'enseignement de M. Dolbear, et avoir observé personnellement les progrès d'un grand nombre de ses élèves, je ne crains pas de le recommander comme le plus habile professeur de l'art d'écrire, que j'aie jamais rencontré. M. Dolbear est aussi recommandable par ses excellentes manières. — JOHN C. YOUNG,
23 mars — Président du Collège Central (Kent.)

L[illegible] viennent de recevoir des Natchitoches [illegible] de TABAC, en carottes de premier choix, chaque [illegible] contient 6 carottes de 10 livres, ou 12 carottes [illegible] vendront ce parti de tabac en totalité ou par [illegible] consommateurs.
24 avril — DU BERTRAND & LEGENDRE.

A LOUER, le 1er. mai, le magasin dans la rue Gravier, No. 24, s'adresser à
WILLIAM H. MORGAN,
24 avril — rue du Camp, No. 33.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LEVY & WHITING.

JEUDI, 7 juin, il sera vendu par ordre de la Cour de Paroisse, pour compte des créanciers de Francis McManus, débiteur absent, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante : un TERRAIN, situé rue Foucher, entre les rues Julie et St. Joseph, faubourg St. Marie avec les bâtisses qui sont dessus, mesurant 58 pieds 4 pouces de face sur 100 de profondeur.

Conditions : $3000 comptant, le reste payable le 25 février 1834, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez O. de Armas, not. pub , aux frais de l'acquéreur. 9 mai.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le lundi, 27 mai courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

Un TERRAIN situé rue Bourbon, entre celle de l'Hôpital et Quartier, mesurant (pied français,) 30 pieds de face sur 90 de profondeur, borné d'un côté par M. Cajusse, et de l'autre par M. Rock. Il y a sur le dit terrain deux maisons briquetées entre poteaux, chacune d'elle ayant deux appartements, galerie, cabinet, avec une cuisine, (la maison porte le No. 359).

Conditions : payable à 4, 10 et 16 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé en l'étude de L. H. Féraud, not. public. 9 mai—5.

PAR J. LEVY & WHITING.

EN vertu d'un ordre de la cour de paroisse de cette ville, il sera vendu, le 28 mai courant, au café Hewlett, à midi, pour compte des créanciers de Francis M' Mames, débiteur absent:

L'esclave **ISAAC**, âgé d'environ 33 ans, acclimaté, ayant été plusieurs années dans le pays, ouvrier pleinement garanti contre les maladies prévues par la loi. S'est absenté quelquefois et on ne le garanut pas contre le vol.

Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés devant Hugues Pédesclaux esq., notaire public, aux frais de l'acheteur. 2 mai

PAR H. J. DOMINGON.

LUNDI, 27 mai prochain, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, à midi, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, sous la date du 23 avril 1833, les propriétés suivantes, dont un tiers indivis appartient à la succession Frédéric Lallande, alias de Lallande, décédé.

10 TERRAINS situés dans la paroisse Jefferson, faubourg Religieuses, dans l'ilet No. 6, comme suit : le Terrain No. 58, formant l'encoignure du Quai, des Dryades et de la rue St. André, mesurant 42 pieds 6 pouces de face sur la première et 120 pieds 2 pouces de profondeur, et de face à la seconde; 120 pieds sur la ligne qui le divise du Terrain No. 59, ayant sur la ligne du fond 49 pieds 4 pouces 4 l.

Le Terrain No. 59, contigu au précédent, ayant 30 pieds de face au Quai des Drayades, sur 120 pieds de profondeur.

Les Terrains Nos. 59, 60, 61, 62, 63, 64 et 65, ayant les mêmes dimensions que le Terrain No. 59, et faisant face au Quai des Dryades.

Le Terrain No. 66, formant l'encoignure du Quay des Nayades et de la rue Félicité, ayant 42 pieds 6 pouces 2¼ lignes de face au Quai des Nayades, sur 120 pieds 4 lignes ne profondeur et de face à la rue Félicité, 120 pieds sur la ligne qui le divise du No. 65, et dans la ligne du fond ayant 45 pieds 3 pouces 2 l. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Nouvelle-Bourse, avant et au moment de la vente.

Conditions : un quart payable le 17 août 1833, un quart le 17 août 1834, un quart le 17 août 1835 et l'autre quart le 17 août 1836, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 26 av

PAR J. LEVY & WHITING.

VENTE DE 2 TERRAINS DE GRANDE VALEUR.

SAMEDI, 15 juin prochain, par ordre de L. M. Damarin, syndic des créanciers de François McManus, seront vendus à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, à midi, deux lots de terre de prix, situés au coin des rues Céleste et Levée, faubourg Annonciation, marqués par les numéros 1 et 2 ainsi qu'il appert par le plan fait par M. Joseph Pilié, arpenteur de la ville, daté le 13 avril 1831, et déposé au Bureau de M. Wm. Christy; notaire public.

Le lot No. 1, a 24 pieds de face sur la rue de la Levée, sur 120 de profondeur sur la rue Céleste, mesure française.

Le lot No. 2, joignant le premier, a 23 pieds 8 pouces de front sur la rue de la Levée, sur 120 pieds de profondeur, mesure française.

Les dits terrains seront vendus séparément, un tiers du prix de chaque terrain comptant, un tiers payable le 14 de février 1834, et l'autre tiers payable le 14 de février 1835, garantis par hypothèque et billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
16 mai

CATOLICON VEGETAL DE W. W. POTTER

SANS pareil pour la guérison des maladies scrofuleuses, des douleurs et enflures des os, rhumatismes syphiliques; la faiblesse résultant de l'intempérance et de la dissipation, les ulcères invétérés, les taches sur la peau et le visage, les boutons et toutes maladies cutannées. Les demandes considérables qu'on nous a faites de cette médecine sans pareille, depuis 3 ans, et qui augmentent chaque jour sont une preuve suffisante de sa supériorité pour la guérison des maladies ci-dessus. On vient d'en recevoir un nouvel envoie qui est en vente chez les agents.
DUCONGE & PEYCHAUD,
18 fév — rue de Chartres, No. 89.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans,—14 mai 1833.—*Dans l'affaire de Bernard Lejeune contre ses créanciers.*—Sur motion de James R. Sterrett, avocat d'Isaac Littlefield, syndic des créanciers de l'insolvable, et sur l'enrégistrement du tableau de distribution présenté par le dit syndic, il est ordonné par la cour que toutes personnes y intéressées aient à déduire d'ici au 27 du courant, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution ne serait pas homologué et les fonds distribués en conséquence.

Par ordre de la cour.
15 mai—3 3pe — F. BUISSON, dép. greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District.—*Jacques Tourné contre ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de M. Théodore Seghers, notaire public, samedi le 25 du présent mois, à dix heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens demeurent suspendues.

Par ordre de la cour,
15 mai—3 — JNO. L. LEWIS, gref.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge.—*Fuentes & Co. contre leurs créanciers.*—Sur motion de M. Marsoudet, avocat de Félix Formento, syndic des créanciers de l'insolvable, et après avoir déposé au greffe un tableau de distribution présenté par le dit syndic: Il est ordonné par la cour, que toutes personnes intéressées devront avant le 25 mai courant, déduire leurs motifs d'oppositions s'ils en ont, à ce que le dit tableau soit homologué, les fonds distribués en conséquence et le syndic déchargé de toute responsabilité. Extrait des minutes du greffe. — F. BUISSON,
13 mai—3 — dép. gref.

VINS de Cette et de Catalogne, le premier en quarts de barrique, et le dernier en barils indiens, en débarquement et à vendre par
11 mai — LINCOLN & GREEN.

IL a été conduit à la prison de la paroisse Jefferson, une négresse nommée SERREBONNE, se disant appartenir à M. J. Wilson. Son maître est prié de la réclamer en se conformant à la loi.

Aussi, une petite négresse nommée MARY, appartenant à M. Grimon.

Les nègres nommés PHILIPPE et ALEXANDRE, appartenant tous deux à M. J. F. Boll, de la Nouvelle-Orléans.

VICTOR PICAUD, geolier.
27 avril—*

SANGSUES A VENDRE, à la pharmacie de F. ORIOL & Co.
23 avril — encoignure des rues Condé et Dumaine

LIME JUICE.—10 puncheons Lime juice, landing and for sale by [f26] — J OGDEN & CO.

DO GOODMESTICS.—A few packages cotton drillings, 7-8 shirtings, negro shirtings, &c.; cambricks and bleached shirtings in cases, now landing and for sale by [a 30] — LINCOLN & GREEN.

NOTICE.—Dr. A. L. Plough, Surgeon Dentist, Will continue his usual practice during the summer, at his residence No. 7 St. Claren street, 3 doors from Canal street.
may 14

A Student in a drug store, who could speak French and English will find a situation at
may 15 — L. GAMOTIS, 30 Camp str

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
15 mai — BENJ. BOOTH & CO.